

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 30 juin 2016
Rapporteur :
Monsieur Christian LE
BIHAN

N° 33

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 07/07/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016
(accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Travaux effacement réseaux aériens : approbation des travaux 2016 en
accompagnement des travaux de sécurisation ERDF
et autorisation de signature des conventions**

—————

**Des opérations de sécurisation de réseaux de distribution publique d'électricité
sont programmées par E.R.D.F.**

**Une convention de mandat doit être passée avec le S.D.E.F. pour accompagner
ces travaux et exécuter les travaux de réseaux de télécommunications.**

Les opérations de sécurisation des réseaux de distribution publique d'électricité rue François Le Roy, rue de Missilien, rue Pierre Termier et rue Etienne d'Orves entraînent des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunications.

L'ensemble de ces travaux devant être réalisés de manière concomitante, il convient de confier au S.D.E.F. les études et le suivi des travaux conformément aux principes définis dans la convention pour les travaux de télécommunications.

Le coût à la charge de la ville de Quimper s'élève à 94 700 € T.T.C. conformément à l'article 5 de la convention.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver la convention de mandat pour les travaux de réseaux de télécommunications et d'autoriser monsieur le maire à la signer.